

Fabriquer du commun : une plage pour l'agglomération

Autor(en): **Pattaroni, Luca / Echanove, Mathias**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **136 (2010)**

Heft 23/24: **Eaux vives**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-131149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fabriquer du commun : une plage pour l'agglomération

A quelle aune mesurer un projet comme la plage des Eaux-Vives ? En d'autres termes, qu'est-ce qui lui donne son sens et sa mesure ? La campagne publicitaire nous fait miroiter, par exemple, les plaisirs de la plage, plongeant le projet dans l'univers des loisirs estivaux. Il devient ainsi promesse charnelle, réminiscence de nos premiers ébats au bord de l'eau... Sans contester cette facette importante, sur laquelle nous reviendrons, il nous semble que la mesure de ce projet se tient ailleurs, et qu'il faut aller la chercher dans le développement de Genève, lente transformation d'une petite ville emmurée en une agglomération de près de 800 000 habitants.

Replacé dans ce contexte, le projet s'inscrit dans une histoire plus longue, celle de la domestication des rives du lac pour faire de la rade de Genève le cœur liquide de la ville, le commun des citoyens¹. Suivant cette perspective, on peut défendre l'idée que la croissance importante de la ville et de

¹ A ce propos, voir l'argument développé par André Corboz, « La 'refondation' de Genève en 1830 », in *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Editions de l'imprimeur, Besançon, 2001

son agglomération ces dernières décennies appelle un nouvel élargissement. Le projet de plage trouve ainsi sa mesure historique, dans un travail d'extension et de réappropriation des rives qui doit permettre d'offrir un nouveau commun à l'échelle des 800 000 habitants de l'agglomération. Un cœur liquide qui s'étendrait désormais au delà des jetées jusqu'à la ligne invisible tracée par les mouettes genevoises rattachant le quai du Port Noir à la Perle du Lac.

Un centre dispersé

Bien entendu, le « centre » lui-même s'est dispersé. Le lac ne sert plus d'accès à la ville depuis longtemps. Les flots marchands et le trafic de passagers pénètrent dans la ville



Fig. 1 : Baignade au débarcadère de Ruth
(Photo ADR)

Fig. 2 : Carte postale publicitaire pour la future plage des Eaux-Vives
(Document M&C Saatchi)

Fig. 3 à 5 : Les différents usages occupant le quai marchand des Eaux-Vives
(Photo ADR)

Fig. 6 : Déplacements en direction de Genève-ville, ayant les loisirs ou les achats pour motif principal, effectués par les habitants du canton (sans les habitants de Genève-ville)
(Document micro-recensement mobilité 1994, 2000, 2005, LaSUR-EPFL 2010)



3



4



par route, rail et air. Les réseaux se sont étendus aux échelles régionale, européenne et mondiale. De nouveaux pôles de densité sont apparus bien au delà de la commune de Genève à travers l'agglomération franco-valdo-genevoise. Les centres de commandes économiques et financiers se trouvent quant

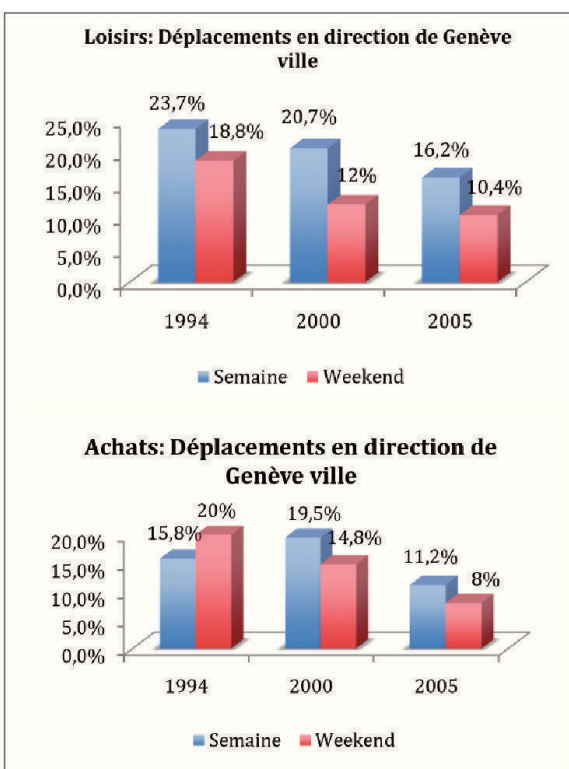
à eux aussi bien du côté de l'aéroport que de Plan-les-Ouates. Les organisations internationales se sont regroupées dans les environs de l'ONU, alors que les administrations et les institutions publiques se sont éparpillées dans la ville et le canton.

Néanmoins, s'il est important d'affirmer et de développer le caractère multipolaire du canton et de l'agglomération, il faut aussi être attentif au risque de voir se développer un territoire éclaté où coexistent des personnes et des modes de vie auxquels il n'est plus donné de ne rien partager. Ce risque est d'autant plus fort que les pratiques de mobilité des habitants mettent d'ores et déjà en relief des tendances de cet ordre : les habitants des couronnes suburbaines et périurbaines se rendent moins en ville de Genève que par le passé.

Une centralité renouvelée

D'après les chiffres des micro-recensements transports, la part des déplacements en direction de Genève-ville effectués par les habitants du canton a chuté d'environ 7% entre 1994 et 2005. Alors que les déplacements pour le travail se maintiennent ou augmentent même, les déplacements pour les loisirs et les achats semblent être en chute libre, en particulier le week-end. Ainsi, entre 1994 et 2005, la part des déplacements pour les loisirs en direction du centre sur l'ensemble des déplacements effectués le week-end a presque diminué de moitié. Du côté des achats, la baisse est encore plus conséquente le week-end.

Cette évolution a des causes multiples. En premier lieu, elle tient probablement à la dispersion spatiale des lieux de loisir et de consommation en lien avec l'avènement de grands centres commerciaux hors de la ville². A cela s'ajoute, de manière plus insidieuse, la transformation du caractère



6

Fig. 7 et 8 : Episodes de forte bise, quai des Eaux-Vives et Genève-Plage
(Photos ADR)



5

même du centre où une partie des cafés et magasins populaires cède la place à des commerces ou des établissements de luxe. Dès lors, c'est toute une frange de la population qui non seulement n'a plus de raison de se rendre au centre de Genève mais aussi peine à s'y « reconnaître », ne s'y sentant pas forcément la bienvenue.

Pour lutter contre une telle tendance, il est nécessaire de développer des lieux attractifs et ouverts à tous au centre de l'agglomération. A cet égard, le lac est un des éléments d'attraction majeure de l'agglomération, un bien qui doit être commun. Son accessibilité comme lieu de détente et de loisir devient un enjeu fondamental si l'on désire offrir à l'échelle de l'agglomération des espaces publics – une centralité – où chacun puisse se sentir reconnu et accueilli.

Quelle hospitalité des rives ?

Au-delà de sa dimension symbolique, cette ambition de dessiner les rives du lac comme cœur de l'agglomération, comme espace public et commun, pose des questions pratiques concernant la capacité des rives à accueillir un public diversifié : quelle est la portée de leur hospitalité ? On peut facilement défendre l'idée que les aménagements ne sont pas assez bien dimensionnés et accessibles. Les accès pour se baigner sont relativement peu nombreux et les principaux (Bains des Paquis, Genève-Plage) sont payants ; les espaces de promenade demeurent en bonne partie encombrés par les bateaux rendant les flux difficiles et la balade

² Le multiplex de Balaxert, le plus grand de Suisse, compte 17 salles de cinéma et attire jusqu'à un million de visiteurs par an. Son développement n'est probablement pas étranger au fait que six salles de cinéma ont fermées au centre-ville depuis 2000.



7



8

moins sereine ; enfin, il n'existe pas, à part à Genève-Plage et dans une certaine mesure à la Perle du Lac, de véritables espaces de divertissement tels que peut en procurer un parc – des pelouses – avec un accès direct à l'eau.

Si l'on désire rendre plus attractives et accessibles les rives du lac, il est dès lors nécessaire d'offrir des espaces publics plus amples et hospitaliers. La mesure du projet se déplace

Fig. 9 et 10 : Installations précaires de baigneurs le long des rives
(Photos ADR)



9

ici. Elle ne concerne plus simplement l'existence d'un espace public et son accessibilité en termes de mobilité mais plus largement ses formes et ses rythmes dont dépend sa capacité à accueillir des publics diversifiés.

Un public divers se réapproprie les rives

Les rives du lac sont un espace de rencontre où se retrouvent et se mélangent les diverses couches de population qui font le tissu social de Genève et de sa région. Elles sont aussi un espace diversifié offrant une multiplicité de destinations, chacune dominée par certains types d'usagers qui inscrivent leur identité dans le lieu qu'ils occupent. Les rives du lac accueillent autant le touriste de passage, l'habitué du quartier, le marin d'eau douce, la famille savoyarde venue passer la journée à Genève ou encore le pêcheur qui y travaille chaque jour. Faire en sorte que tous se sentent les bienvenus ne va pas de soi. C'est un projet qui demande des efforts particuliers et qui doit s'appuyer sur une volonté politique.

A cette aune, si le projet se réduisait à une « simple » plage, cela apparaîtrait quelque peu dérisoire. Il faut dès lors considérer le projet dans toute son ampleur. En effet, plus qu'une plage, le projet est un parc au bord de l'eau, jouxtant un port. A cela s'ajoutent trois bâtiments spatialement et socialement structurants : un restaurant au bout de la nouvelle jetée, une buvette/vestiaire et une maison des pêcheurs.

Outre l'accès étendu au lac pour la baignade, les espaces de divertissement permis par le nouveau parc et les points de vue inédits sur la rade, un des enjeux majeurs du projet réside dans l'aménagement du port qui par sa capacité permettra de libérer le plan d'eau de la rade et les quais de la rive gauche des bateaux de plaisance (qui se trouvent actuellement à l'aval de la jetée du jet d'eau) et des dériveurs entreposés sur le quai.

Ces transformations vont permettre au public de retrouver une vue du lac complètement dégagée telle qu'elle existait jusqu'à la première moitié du siècle passé. On sortira enfin



10

d'une situation relativement injuste où un petit nombre d'activités et de propriétaires de bateau s'approprient durablement les quais au détriment de la possibilité pour des milliers de promeneurs hebdomadaires de jouir pleinement des espaces de déambulation, et surtout du spectacle de la rade.

Mixité des espace et des temporalités

On le pressent, ce n'est qu'en combinant ces différents éléments, qui transforment plus largement le visage de la rive gauche du lac, que le projet peut espérer offrir les espaces proportionnés et ajustés à l'ambition esquissée. Plus largement, ce caractère mixte des espaces publics apparaît comme une composante essentielle du succès d'aménagements que l'on retrouve dans différentes villes d'Europe et de Suisse, à l'instar du circuit de bains aménagés tout au long de la Limmat à Zurich. L'urbaniste Nina Chen observe ainsi que le succès des bains de Zurich tient au fait qu'ils représentent une définition progressiste et séduisante de la vie citadine où l'urbain, le naturel et le social se rejoignent dans un rare trio. Cette évolution renvoie à la fois au fait que les loisirs – comme temps libéré et pas simplement consommation – occupent désormais une position centrale dans les modes de vie contemporains et qu'ils sont étroitement entrelacés aux autres activités quotidiennes. Il n'est plus possible aujourd'hui de concevoir des espaces appelés à ne remplir qu'une seule fonction de loisir, de travail, de commerce ou encore d'habitat. Les bains de Zurich, comme ceux des Pâquis, bénéficient en particulier de la présence de bars et de petits restaurants qui amènent un public différent de celui des baigneurs et maintiennent une activité qui se prolonge dans la soirée et s'étale sur l'année entière.

Pour que le projet de plage publique des Eaux-Vives devienne vraiment central, il nous semble impératif que les lieux vivent tout au long de l'année grâce à un programme



d'activités culturelles, sociales, voire commerciales (marché, restauration) riche et attractif. A cet égard, la discrétion architecturale du projet lui-même, qui pourrait passer pour une certaine frilosité, peut être lue comme une ouverture des possibles devant permettre une diversité des formes d'appropriations. Il est important dès lors de ne pas fermer les possibles par des choix d'aménagements trop contraignants ou des limitations à priori des usages (barbecues, etc.).

Un « droit au centre » ?

En conclusion, nous aimerions suggérer une dernière mesure du projet, peut-être sa plus fondamentale, relative au sens même de l'expérience du lac. Le lac n'est jamais perçu comme une absence ou une béance au milieu de la ville mais bien comme présence, tant physique que dans l'imaginaire collectif. Il est indissociable de l'identité genevoise et de l'image de Genève à travers le monde. Cette puissance d'évocation tient, nous semble-t-il, à la force inhérente à l'expérience de l'eau. Au-delà des différences de culture, de moyens financiers ou encore d'âge, le spectacle de l'eau ne laisse pas indifférent. Il apaise, édifie, fait peur parfois. A travers cette expérience partagée de l'eau, on voit se dessiner un commun qui n'est pas celui de l'appartenance territoriale ou nationale, ni encore celui du partage des convictions ou des souffrances, mais un commun qui s'ancre dans le partage d'une expérience première, profondément humaine. Il nous semble essentiel de défendre des politiques capables de favoriser un accès égal à ce type d'expérience.

Dans cette perspective, l'effort de réappropriation des rives, le souci de les ouvrir à la multitude des usagers et des usages, en particulier en offrant des espaces de loisir accessibles et gratuits, nous semble constituer un premier pas dans le chemin politique et spatial où s'affirme peu à peu le commun de notre agglomération. La réussite du projet tiendra alors sa capacité à offrir des possibles nouveaux, à faire place à des personnes, des familles, qui peu à peu avaient perdu d'une certaine manière leur « droit au lac », et plus fondamentalement, leur « droit au centre ».

Dans cette histoire, le dernier mot appartient aux futurs utilisateurs et gestionnaires, parmi lesquels les habitants et associations des Eaux-Vives devraient occuper un rôle important. Tous devront s'approprier ces nouveaux espaces et s'assurer de leur hospitalité. Là s'arrête le travail formel de l'urbaniste, et commence l'invention du quotidien.

Luca Pattaroni, dr en sociologie
Mathias Echanove, urbaniste
EPFL ENAC INTER LASUR
BP 2239 Station 16
CH – 1015 Lausanne